

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le conseil syndical dûment convoqué le 17 juin 2010 s'est réuni en session ordinaire à Badinières, le 30 juin de l'an deux mille dix sous la présidence de Monsieur NIVON.

Nombre de membres en exercice : 100 titulaires Votants : 66

PRESENTS :

- ❶ - Communes en adhésion directe (2)
- ❷ - Communes membres de la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (21)
- ❸ - Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (5)
- ❹ - Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné (10)
- ❺ - Communauté de Communes de la Vallée de l'Hien (11)
- ❻ - Communauté de Communes de l'Isle Crémieu (17)

0 pouvoir déposé

Après signature de la feuille de présence, vérification du quorum.

Monsieur QUEMIN André est nommé secrétaire de séance.

Il est exposé :

Pour satisfaire les besoins de compléter le parc de bennes pour les déchèteries, il a été lancé une procédure adaptée pour la fourniture de ces équipements. Le marché se divise en 4 lots. A l'issue de la procédure et des consultations, il est arrêté les choix suivants :

*** Lot n° 1 : Bennes de 30 m3 équipées ou non de cadre à filet**

Prestataire retenu : Société SOBA

- Prix unitaire benne 30 m3 sans cadre à filet = 3 300 € HT
- Prix unitaire benne 30 m3 avec cadre à filet = 3 520 € HT

Montant estimatif global du lot = 41 140 € HT

*** Lot n° 2 : Bennes 11, 15 et 24 m3**

Prestataire retenu : Société SOBA

- Prix unitaire benne 11 m3 (Gravats) =	2 800 € HT
- Prix unitaire benne 15 m3 =	2 700 € HT
- Prix unitaire benne 24 m3 =	3 100 € HT

Montant estimatif global du lot = 14 100 € HT

*** Lot n° 3 : Bennes à compaction 24 m3**

Prestataire retenu : Société SOBA

- Prix unitaire benne à compaction 24 m3 =	5 500 € HT
--	------------

Montant estimatif global du lot = 5 500 € HT

*** Lot n° 4 : Bennes 30 m3 avec cadre à filet spécial collecte sélective**

Prestataire retenu : Société SOBA

- Prix unitaire benne collecte sélective 30 m3 =	3 900 € HT
--	------------

Montant estimatif global du lot = 7 800 € HT

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures,
pour copie conforme

Il certifie la formule exécutoire et les formalités de
publicités effectuées

HEYRIEUX, le 5 juillet 2010

**Le Président
M. NIVON**